

**Arrêté n° 2024-27 PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2024
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
POUR L'ACCES AU GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Monsieur Dominique GUELON, Maire d'Orcet

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1691 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu la délibération n° 2021-035 du 21 septembre 2021 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°2021-98 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 23 décembre 2021 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
<i>M. DEBEL Lilian</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	Ancienneté

Total promovables : 2

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

ARTICLE 2 :

La secrétaire générale et le comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'agent.

Fait à Orcet, le 18 JAN. 2024

Le Maire,
D. GUELON

